



107144 - Les types de gains illicites Quelles étaient les sources de gain-pain des Compagnons? Quelle en était la meilleure?

question

J'ai terminé mes études supérieures et obtenu un diplôme en gestion des ressources humaine/option gestion du personnels fonctionnaire.C'est un diplôme spécialisé intégré dans la catégorie des prestigieux diplômes MBA.

Quand Allah m'a guidé vers l'islam, je me suis rendu compte le diplôme susmentionné est complètement inutile pour des rasons que voici:

- 1.** Les opportunités d'emploi correspondant à ce diplôme impliquent toutes les écritures relatives aux opérations usurières.
- 2.** Toutes les fonctions en rapport avec la gestion des ressources humaines appellent le recrutement de nouveaux agents des deux sexes.Ceci veut dire qu'on doit interviewer une femme en l'absence de l'un de ses proches parents.Ce qui est le cas pour la première interview avec la candidate au poste. Une fois, une candidate recrutée, elle peut être convoquée en runion à huis clos donc en l'absence d'un tel parent afin d'évaluer son rendement, entre autres objectifs liés à mon exercice de la gestion des ressources humaines.
- 3.** L'ensemble des locaux affectés aux services relevant de la gestion des ressources humaines , sans exception, sont mixtes. Les femmes y cotoient les hommes et affichent leurs attributs de beauté. M'est-il permis d'occuper le poste en question dans l'espoir de pouvoir me conformer aux mœurs de l'islam et de servir de modèle à mes collègues pour les appeler à la religion? Ou faudrait-il que je m'éloigne de la fonction et étudier d'autres compétences moins lucratives et moins importantes même si elles m'évitent les inconvénients que voilà.Si la dernière solution est la juste, j'espère qu'on me donne des exemples illustrant les fonctions qui comportent moins d'épreuves.J'espère encore qu'on me donne des exemples sur la manière dont les Compagnons gagnaient leur vie. On m'a dit encore que le Prophète Muhammad (bénédiction et salut soient sur



lui) a préféré le commerce au travail salarié. Cet avis figure-t-il dans un document ou un texte argumentatif?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, il y a des activités intrinsèquement illicites comme les emplois offerts par les banques classiques et les bars. Il y a d'autres activités dont l'illicéité découle de l'environnement de travail marqué par des réalités contraires à la loi islamique comme la mixité entre hommes et femmes, l'obligation de porter une tenue de travail interdite, l'affichage d'une apparence non conforme à la loi islamique comme le rasage systématique de la barbe. Aussi n'est-il pas permis au musulman d'exercer ces types d'emplois.

L'illicéité des activités du deuxième type comporte divers degrés. Le plus grave est l'enregistrement des activités usurières, suivi de la vente et la fabrication d'articles prohibés, suivi des activités qui se déroulent dans un environnement illicite. Ces dernières activités ne doivent pas être sous-estimées à cause de leur impact sur la foi et la conduite du travailleur, notamment la tentation venue des femmes, la première épreuve infligée aux Israélites et qui demeure la plus grave pour un homme musulman, d'après une information reçue de notre Prophète Muhammad (bénédiction et salut soient sur lui).

Si la mixité entre homme et femme est une réalité dans votre pays et que vous ne trouvez aucune activité qui en soit indemne et que vous pensez que votre présence en ces milieux est utile dans la mesure où elle permettrait d'éviter des dégâts et d'amoindrir d'autres et que vous pourriez prodiguer des conseils aux agents placés sous votre responsabilité et que vous pourriez recommander le bien et interdire le mal autant que faire se peut et que vous prendrez toutes les précautions de nature à vous protéger contre la tentation des femmes (se hâter à se marier si vous êtes célibataire, ne pas les regarder et ne pas se retirer avec elles, à moins de le faire en cas



de nécessité tout en laissant la porte de votre bureau ouvert et tout en vous écartant d'elle...) alors votre exercice de cet emploi réalise des intérêts religieux qui l'emporte sur l'absence de bons agents au profit d'autres qui ne tiennent pas compte de la religion notamment de ses dispositions législatives. Car cette attitude entraîne la détérioration de la corruption et la rend difficile à combattre. Que d'enseignants et de professeurs d'université ayant étudié dans des établissements mixtes n'en ont moins été très efficaces, notamment dans la lutte contre la dégradation (des mœurs).

Nous espérons qu'Allah fera que vous serez l'une de ceux-là.

Toutefois, si après avoir accepté l'emploi, vous vous rendez compte que vous ne pouvez pas pratiquer correctement votre religion et qu'on vous entraîne progressivement dans l'illicite, vous n'avez pas d'autre choix que de démissionner immédiatement. « Quiconque abandonne une chose pour complaire à Allah, Allah la lui remplacera par une autre meilleure, d'après le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui)

Deuxièmement, s'agissant des gagne-pain des Compagnons (p.A.a), ils étaient nombreux et divers. Le commerce occupait Abou Bakre le Véridique, Outhmane ibn Affan et Abdourrahman ibn Awf (p.A.a). L'agriculture occupait d'autres; les uns comme propriétaires et les autres comme salariés. Le secteur fournissait des emplois à des segments des immigrés et des autochtones. Les activités artisanales, telle la forge, la menuiserie et d'autres. Le secteur public géré par l'Etat fournissait des emplois comme l'enseignement, l'administration zakataire, la magistrature et consort. D'autres gains provenaient du djihad et du butin.

Mais quel gap profond sépare-t-il entre le mode de vie, les professions et activités artisanales de l'époque et celles qui dominent dans notre vie moderne. Tout événement est à aborder en son temps, dit-on.

Troisièmement, le fait que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) ait préféré le commerce au travail manuel n'est pas avéré, à notre connaissance. La question est controversée au sein des ulémas. Une partie d'entre eux préfèrent le commerce, une autre l'agriculture et une troisième le



travail manuel à l'instar de l'artisanat et consort.

On a reçu un hadith évoquant le mérite particulier du commerce en ces termes: « 9/10 des revenus est généré par le commerce ». Mais il n'a pas été vérifié. Voir *as-silsilah adh-dhaiifah* (3402)

La préférence des activités manuelles (artisanales) et du commerce s'atteste dans un hadith rapporté par Raafie ibn Khadidj (p.A.a): « on a dit au Messenger d'Allah: quel est le meilleur gagne-bain?- « le travail manuel et tout commerce sain. » (Rapporté par Ahmad,17265) et jugé bon par les rétablisseurs du *Mousnad* et déclaré authentique par al-Alabani dans *Sahih at-Targhiib*,1691.

Al-Miqdaam a rapporté que le Messenger d'Allah (bénédition et salut soient sur lui): « personne n'a mangé une nourriture meilleure que le fruit de son labeur. David,un prophète d'Allah se nurrissait de son labeur. » (rapporté par al-Boukhari,1966).

Ibn Hadjar (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « le meilleur des gagnes-pain est l'objet d'une divergence de vues au sein des ulémas.Al-Maawardi dit: les activités de base sont : l'agriculture, le commerce, l'artisanat.La doctrine de Chafie semble préférer le commerce. Cependant, son fondateur dit: l'avis le mieux argumenté, selon moi, est que c'est l'agriculture car elle est plus compatible avec la confiance en Allah. An-Nawawi rétorque en citant le hadith d'al-Miqdaam déjà évoqué. Ce qui est juste c'est le travail manuel. S'il s'agit de l'agriculture, c'est le meilleur gagne -pain parce qu'elle implique les mains et repose sur la confiance en Dieu et profite aussi bien aux humains qu'à leurs bêtes et qu'elle nourrit gratuitement son auteur.

Au sommet des activités manuelle se situent les biens confisqués aux mécréants à travers le djihad.C'est le gagne-bain du Prophète (bénédition et salut soient sur lui) et ses compagnons. C'est la plus noble activité car elle élève le mot d'Allah, rabaisse celui de Ses ennemis et garantit un profit dans l'au-delà.Quand on exerce une activité manuelle, on doit privilégier l'agriculture.C'est mieux. J'estime que cet avis est fondé sur son utilité sociale. Mais cet avantage n'est pas l'apanage de l'agriculture puisqu'il est comun aux activités manuelles profitables aux gens.La vérité est que cela comporte divers degrés et varie selon les situation et les personnes.



Allah le Très-haut possède le savoir (parfait). *Fateh al-Baari* (4/304)

Cela étant, l'agriculture peut être préférable pour celui qui la maîtrise mieux qu'une autre activité tandis que l'artisanat l'emporte chez une autre personne, et le commerce chez une troisième.

Que chacun regarde ce qui lui convient le mieux et qu'il maîtrise parfaitement. Qu'on s'efforce à l'exercer de manière utile aux musulmans. Allah le Très-haut est le garant de l'assistance.

Allah le sait mieux.